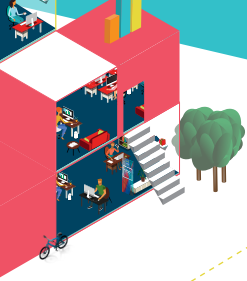




BILAN 2014

SORTIR
DE LA RUE



Le Contexte

Le dispositif « Sortir de la Rue » est une action portée par la Mission Locale, en partenariat avec l'APRAS, et avec le financement de la DDCSPP et de la ville de Rennes. Il est engagé depuis décembre 2008, et sous sa forme actuelle depuis janvier 2013.

Pour rappel, le projet consiste à proposer à des jeunes de 18 à 30 ans, en errance et sans emploi, une démarche d'engagement accompagné dans un dispositif qui mobilise dans une même dynamique des propositions liées à l'insertion sociale et professionnelle (logement, santé, budget, accès aux droits...)

Ces propositions sont rendues possibles par une entrée en relation privilégiant « l'aller vers ».

En 2014, 186 jeunes sont entrés en contact avec Damien Morineau, parmi eux : 123 ont été suivis dans le cadre du dispositif SDLR, 65 d'entre eux l'ont intégré au cours de l'année.

Rappel du circuit de mise en œuvre de l'accompagnement :

L'entrée dans le dispositif Sortir de la Rue s'effectue lorsqu'une problématique d'hébergement est diagnostiquée :

- ▶ Jeunes sans hébergement dormant à la rue, dans une voiture, une caravane, en squat...
- ▶ Jeunes ayant un hébergement d'urgence mais devant aller à la CAO tous les 3 jours afin de bénéficier d'un nouvel hébergement d'urgence.
- ▶ Jeunes étant hébergés par des amis mais dont la situation est extrêmement fragile.

LES JEUNES PEUVENT INTÉGRER LE DISPOSITIF

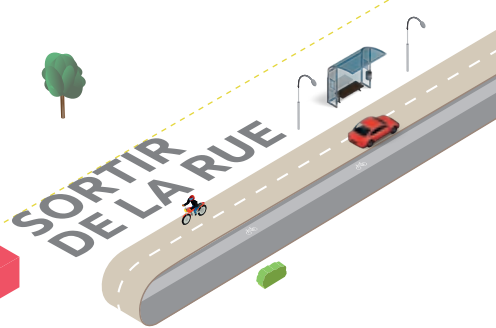
- ▶ Lors de permanences chez des partenaires (Le Fourneau et Puzzle) pour rencontrer les jeunes (connus ou inconnus) relevant d'un accompagnement par la Mission locale: Une demi-journée de présence dans leurs locaux tous les 15 jours.
- ▶ Lors des plages d'accueil sur Rendez-vous à la Mission locale : les jeunes sont dirigés par les conseillers de la Mission Locale mais également par des partenaires extérieurs (CAO, Fourneau, Puzzle, Le Relais équipe de prévention, L'Envol, CDAS, CCAS...)

63 JEUNES ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS SANS INTÉGRER LE DISPOSITIF

Les raisons de ce refus sont les suivantes :

- ▶ Jeunes bénéficiant d'un hébergement temporaire en CHRS d'au moins 6 mois.
- ▶ Jeunes étant hébergés par des parents ou des amis et pouvant rester sur un long terme dans cette situation.
- ▶ Jeunes étant accompagnés par un dispositif d'hébergement comme le LOJI mais dont la situation reste fragile.

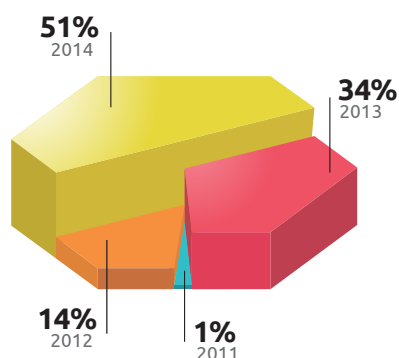




Caractéristiques des jeunes

En 2014, 123 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du dispositif Sortir de la Rue.

Année d'entrée dans le dispositif



Sexe	Nombre de jeunes	%
Femme	28	23%
Homme	95	77%
Total	123	100%

Age	Nombre de jeunes	%
Mineur	0	0%
18-21 ans	69	56%
22-25 ans	53	43%
Plus de 25 ans	1	1%
Total	123	100%

Niveau	Nombre de jeunes	%
Niveau III et +	1	1%
Niveau IV	15	12%
Niveau V	54	44%
Niveau V bus	32	26%
Niveau VI	21	17%
Total	123	100%

Ensemble ML	%
Femme	47%
Homme	53%
Total	100%

Ensemble ML	%
Mineur	3%
18-21 ans	41%
22-25 ans	49%
Plus de 25 ans	7%
Total	100%

Ensemble ML	%
Niveau III et +	7%
Niveau IV	31%
Niveau V	34%
Niveau V bus	15%
Niveau VI	8%
Total	100%

Typologie des jeunes

51% sont entrés en 2014, 34% en 2013.

La **durée moyenne d'accompagnement** est de 306 jours, soit **10 mois**.

Les **hommes sont surreprésentés** (77%).

Ils sont plus jeunes que l'ensemble ML : les « 18-21 ans » sont les mieux représentés (56% contre 41% pour la ML). Parmi les 69 jeunes de cette tranche d'âge, 33 d'entre eux ont bénéficié d'un accompagnement ASE durant leur enfance.

Ils sont également **peu qualifiés** : 43% ont un niveau inférieur à V (23% pour l'ensemble ML)

83% déclarent une situation de logement précaire, (41% sont sans hébergement, 42% sont en foyers + camions, camping, caravanes...).

Les quelques autres intègrent le dispositif car les circonstances d'hébergement (conflit familial...) les exposent à court terme à une grande précarité.

Hébergement

		Nombre de jeunes	%	Ensemble ML
Logement autonome	Logement autonome	19	15%	35%
Famille	Hébergé par parents	3	2%	36%
	Autre	2	2%	5%
	Autres foyers	1	1%	1%
	CHRS	9	7%	1%
	Foyer FJT	14	11%	3%
	Hébergement nomade	4	3%	1%
	Hébergé par amis	15	12%	7%
	Sans hébergement (115)	51	41%	1%
	Total	123	100%	100%

Contacts et services proposés

LES CONTACTS

Le dispositif SDLR relève d'un accompagnement individualisé spécifique : 62% des contacts sont réalisés en entretien de face à face.

Le travail en partenariat se traduit à travers un nombre conséquent d'appels téléphoniques (28% des informations saisies dans Parcours 3) auprès des différents partenaires de l'accompagnement (le conseiller ML mais également éducateur, bailleur, partenaires logement, CDAS...).

I Hébergement

	Damien MORINEAU	Autres accueillants	%
Appel téléphonique	230	34	28%
Atelier- Info coll	-	24	3%
Email - SMS - courrier	4	52	5%
Entretien	455	120	62%
Médiation - Visite	-	15	2%
	689	245	

934 contacts ont été enregistrés dans le cadre du dispositif « Sortir de la rue » en 2014. Damien MORINEAU concentre logiquement 74% de ceux-ci, et 81% des entretiens de face-à-face

LES SERVICES PROPOSÉS

I Propositions

(réalisées par D MORINEAU)

	Nombre	%	Ensemble ML
Projet professionnel	544	32%	22%
Accès à l'emploi	321	19%	46%
Logement	289	17%	2%
Formation	238	14%	20%
Santé	185	11%	3%
Citoyenneté	117	7%	6%
Loisirs, sport, culture	-		0%



Les services proposés sont principalement liés à la construction d'un projet professionnel (32%) et à la recherche d'un emploi (19%). L'accompagnement vers l'emploi peut se traduire sous différentes formes :

- des entretiens pour une information ou un conseil pour les démarches de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, proposition d'offre)
- une aide financière pour faciliter les démarches de recherche d'emploi, subsistance, accès aux droits)
- l'orientation vers un partenaire emploi (en interne ou vers un partenaire externe : Intérim, SIAE, Pôle emploi...).

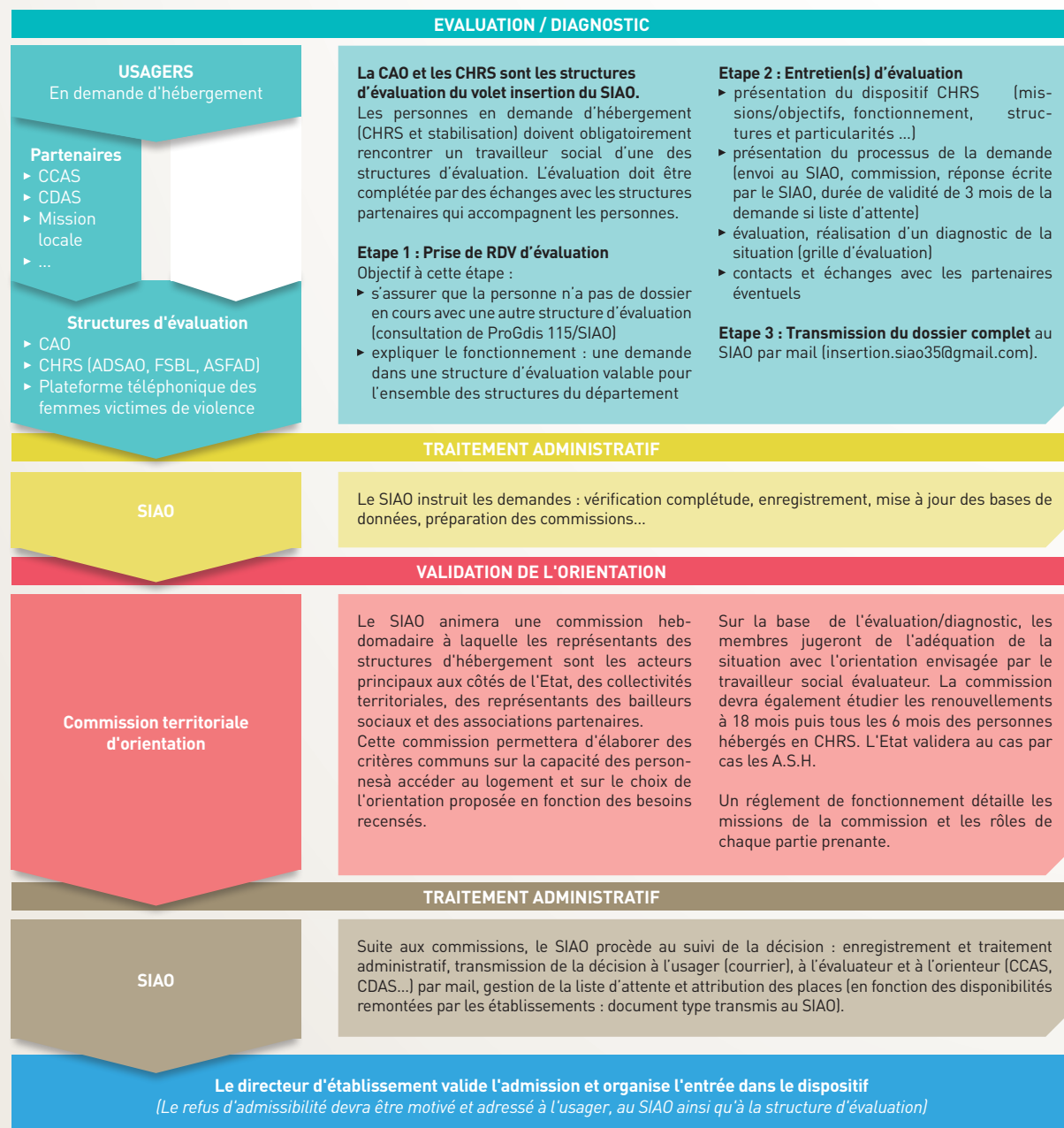
Les réponses aux problématiques liées l'hébergement (17%) et la santé (11%) prennent également une large part dans les solutions proposées et sont largement supérieures à celles observées pour l'ensemble ML (respectivement 2% et 3%).

Un certain nombre de jeunes rencontre des problématiques de santé importantes (psychologiques et addictives). Ces problématiques impliquent dans un premier temps des difficultés à l'insertion socioprofessionnelles et demandent à être traitées afin de donner la possibilité à ces jeunes de débiter un travail sur leur projet professionnel. Ce travail s'effectue en collaboration avec :

- Pour les problèmes psychologiques : Elisabeth MOISSELIN, psychologue à la Mission locale, mais également des orientations vers l'équipe mobile, le CMP, le CHGR, le réseau psy de la ML...

- Pour les problèmes d'addiction, orientation vers le CSAPA, l'Envol...
- Pour l'accompagnement dans la gestion du budget (dossier de surendettement, demande de remises gracieuses, gestion des dettes...), orientation vers Sandrine LE GOFF, Conseillère en Économie Sociale et Familiale.
- Les aides financières du FAJ (CG35) : 59 jeunes en ont bénéficié, soit un montant total de **10 029 euros (dont 2 925 euros en tickets service)**. Ces aides permettent de prendre en charge la subsistance, l'achat de vêtement professionnels, de matériel pour la formation, avance rémunération, pour un hébergement (auberges de jeunesse, Sociotel, campings)
- La plupart des jeunes accompagnés se sont vus remettre un « sac à dos hygiène » contenant le matériel nécessaire à l'hygiène serviettes, savon, shampoing, dentifrice, mousse à raser, préservatifs et pour les jeunes femmes des serviettes hygiéniques et des tampons.

Présentation du nouveau circuit de positionnement sur un hébergement d'urgence



LES ENTRÉES EN SITUATION EMPLOI/FORMATION

I Entrées en situation

		Nb de situations débutées
Emploi	CDI	1
	CDD	10
	Contrat aidé	12
	Autre contrat de travail	1
Emploi		23
Formation	Mobilisation	16
	Pré-qualification	3
	Qualification	5
Formation		24
Total situations		47

37 jeunes en cours de programme ont marqué une avancée significative :
On comptabilise 47 entrées en emploi et/ou formation, un même jeune ayant pu débiter plusieurs situations dans l'année.

* **Mobilisation** comprend les entrées dans le dispositif « Parcours + », une action territorialisée expérimentale, en partenariat avec l'organisme PRISME, et qui vise à remobiliser le public cible en répondant de façon adaptée aux problématiques rencontrées.

Zoom sur la prestation Parcours + :

En 2014, 41 jeunes ont été positionnés sur Parcours +, 20 sont entrés sur la prestation.

Parmi eux, 14 étaient accompagnés dans le cadre de Sortir de la rue, les autres jeunes ayant été positionnés par d'autres conseillers pour des problématiques similaires.

L'ACCÈS AU LOGEMENT AUTONOME : DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES

Parmi les 75 jeunes sortis en 2014, aucun ne bénéficiait d'un logement autonome à l'entrée dans le dispositif. A la sortie, 30 % d'entre eux ont accédé à un hébergement autonome.

I Entrées en situation

	A l'entrée	A la sortie	Jeunes ayant enregistré une sortie positive*
Logement autonome	8%	23%	33%
Foyers (FJT, CHRS...)	21%	22%	23%
Hébergé par famille	2%	4%	4%
Hébergé par amis	14%	12%	9%
Sans hébergement	55%	36%	29%
Autre	0%	3%	2%
	100%	100%	100%

Le tableau suivant ne prend en compte que les jeunes sortis du dispositif en 2014, soit 75 jeunes.

* Tous les jeunes sortis du dispositif pour un autre motif que « Abandon du jeune »

Cette avancée significative est réalisée grâce à la stabilisation financière du jeunes (emploi, formation), facilitée par la mobilisation de dispositifs de droits communs (FJT, Aunis, Loji, Sa loge) mais aussi dans le privé.

Les sorties du dispositif

69 jeunes sont sortis du dispositif en 2014.

		Nombre de jeunes	%
Emploi durable	Logement autonome	19	25%
Entrée en formation	Hébergé par parents	6	8%
	Accès au logement autonome	8	11%
Déménagement*	Retour famille	1	1%
	Département 35	3	4%
	Sortie du département	9	12%
Abandon du jeune	Incarcération	5	6%
	Abandon	25	33%
		76	100%

32% des jeunes sont sortis du dispositif en situation d'emploi ou de formation.

On comptabilise :

- 2 jeunes en CDI
- 8 en emploi d'avenir
- 8 en CDD

* **Déménagement** comprend les jeunes qui quittent le territoire d'intervention de la Mission locale de Rennes. Il peut cependant s'agir d'un départ « hors zone » pour une entrée en logement autonome, ou un retour dans la famille pour les plus jeunes

La convention signée entre la Mission locale et le foyer St Joseph de Préville

Depuis le 1er Septembre 2014, Le FJT de St Joseph de Préville met à disposition, une chambre en Allocation de Logement Temporaire (ALT), pour les jeunes accompagnés dans le dispositif Sortir de la rue.

Cette convention permet à des jeunes qui vont entrer en formation ou en emploi de bénéficier d'un logement, autre que l'urgence, afin de sécuriser sa situation au démarrage de son contrat.

Une fois la situation stabilisée, la Mission locale va accompagner le jeune vers l'accès à un « dispositif classique » de logement (Ex : FJT sans ALT, foyers d'ébergement, habitat social,...)

Au 31 Décembre, 2 jeunes ont bénéficié de cet hébergement, avec des résultats différents : le premier a quitté le logement 15 jours après son entrée car il a abandonné sa formation.

A ce jour, un autre jeune a pris sa place. Il travaille son projet professionnel dans le cadre de Parcours +





**MISSION
LOCALE**

**DU BASSIN D'EMPLOI
DE RENNES**

7, rue de la Parcheminerie
BP 30244 - 35102 RENNES Cedex 3
Tél. 02 99 78 00 78 - Fax. 02 99 78 17 67
contact@mlrennes.org



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHÉSION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS



Directeur de la publication : P. Jourdan
Analyses, rédaction : Y-M. Droual (Observatoire)
Conception : agence-autrement.com - 02 99 78 09 09
Crédits photos : Mission locale